

# COMPTE-RENDU DE REUNION

## Atelier de suivi de l'Agenda 21 (thème 1 : préserver le milieu de vie) avec les acteurs associatifs et socioprofessionnels

Type de réunion :       Groupe de travail                       Comité de pilotage  
                                  Autre :     De service

### DATE ET LIEU

Le mardi 10 novembre 2009 dans la salle du Conseil Municipal.

### ORDRE DU JOUR

Ordres du jour :

- Point sur la mise en œuvre du plan d'actions.
- Ajustement et enrichissement des actions.

### PERSONNES PRESENTES

Présents :

- Monde associatif et socioprofessionnel de Cannes (voir liste de présence).

### DEROULEMENT DE LA REUNION

#### PREAMBULE

Madame Pascale VAILLANT, Adjointe au Maire, Déléguée à l'Environnement, à la Qualité de la vie et à la Protection du Patrimoine Naturel, ouvre la session en mettant en relief le rôle essentiel du monde associatif et socioprofessionnel cannois dans la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 21. Elle souligne également que cette démarche de suivi des actions est la condition pour la réussite de Cannes 21, en précisant qu'il s'agit aujourd'hui d'une véritable réappropriation de l'ensemble des actions et que Cannes 21 est un outil de mutualisation des moyens où le concept d'amélioration continue est l'un des moteurs. Elle ajoute que la phase de suivi initiée aujourd'hui est la réponse concrète aux Défis du XXIème siècle où la lutte contre le changement climatique et les changements de comportements sont, entre autres, autant d'enjeux importants pour la planète.

Monsieur Franck LIANGE, Directeur de la Direction du Développement Durable, présente les personnes qui travaillent sur ce dossier, notamment le bureau d'études Etik Presse qui accompagne la Ville dans sa démarche d'Agenda 21. Il explique que le projet d'Agenda 21 est en constante évolution et souligne que ce n'est pas un module fini. Par ailleurs, il invite le monde associatif et socioprofessionnel à participer à son enrichissement.

Monsieur François CAME, Responsable du bureau d'études Etik Presse, explique en quoi consiste le plan d'actions de l'Agenda 21 et son suivi. Il souligne que cet outil est indispensable pour la planète, la nature et l'Homme. Il précise que Cannes 21 est un projet très volontariste, ambitieux et riche mais qu'il présente également des défauts. En parallèle, il précise quels sont les objectifs du suivi participatif de ce jour :

- Suivre le programme en assurant la transparence totale.
- Ajuster le programme d'actions en fonction des axes d'améliorations mis en avant, des difficultés rencontrées.
- Accompagner durablement les services de la Ville dans sa démarche en faveur d'un développement durable.

## **DEROULEMENT DE LA REUNION DE SUIVI**

L'ensemble des 100 moyens actions vont être examinées afin de les réajuster, modifier ou de proposer un nouvel axe.

Monsieur François FOURNIOUX, Eco garde du Parc Naturel Forestier de la Croix des Gardes, et Monsieur Gérard JOSSE, Chef du service Ecologie Urbaine, présentent l'état d'avancement de chacun des moyens d'actions du Plan d'actions de l'Agenda 21. Chaque moyen d'action est évalué selon son taux de réalisation :

- 25% si le moyen action est lancé
- 50% si le moyen est en cours de réalisation ou en phase d'action
- 75% si le moyen action est presque achevé
- 100% si le moyen action est achevé

Ils commentent les problèmes rencontrés par les différents services de la Ville pour mener à bien certains des moyens d'actions.

## **PROPOSITIONS**

### **Pollution marine**

\* **M ANTIONIOLI** – Mise en place d'un système de contrôle pour les grands navires au mouillage. Une personne habilitée monte à bord pour vérifier que les vannes des eaux noires soient bien fermées. Il précise que ce dispositif existe en Turquie depuis 20 ans et que cela ne pose pas de difficultés légales quand à sa mise en œuvre.

### **Gestion des déchets des navires au sein du Port Pierre Canto**

\* **M LIANGE** - Propose de reprendre l'intitulé de l'action « *ports totalement écologiques* » pour qu'il soit en adéquation avec la réalité du terrain.

\* **M ANTIONIOLI** – Désire que soit appliqué le décret européen n°2059 sur le traitement des déchets de cargaison et que soit traitées les eaux noires et grises des navires. Il précise, en outre, que la réalisation de l'action en question est loin du pourcentage annoncé. Il souhaiterait que le Vieux port de Cannes procède à la collecte des eaux noires gratuitement et qu'il devienne plus performant.

\* **M KOLMER** – Les plaquettes de sensibilisation des plaisanciers sont très nombreuses et se recourent. Ceci conduit à une moindre lisibilité et visibilité. Il suggère de regrouper les efforts des différentes structures à l'origine de ces supports afin de créer une unité (le contenu et la présentation pourraient être similaires d'un port à l'autre).

\* **Mme VAILLANT** – Suggère d'utiliser la démarche ports propres comme modèle, de mutualiser les moyens, de faire en sorte que l'ensemble des parties concernées travaillent en transversalité. Elle souligne également que la remise en forme du Plan d'actions est nécessaire afin de hiérarchiser les actions les unes par rapport aux autres en fonction de leur importance.

\* **M TURLAN** – Explique le fonctionnement du contrat passé entre le Port Canto et la société Ecotank pour la récupération des eaux noires et grises des bateaux (pendant 3 ans, durée du contrat, la société est en charge de la collecte plusieurs fois par semaine des eaux noires et grises. La Ville a par ailleurs la volonté de généraliser cette action à l'ensemble des ports).

### **Urbanisation du Parc Naturel Forestier de la Croix des Gardes**

- \* **M FOURNIOUX** – Indique que l'action concernant l'urbanisation de la Croix des Gardes doit être annulée puisqu'elle n'a plus de raison d'être.
- \* **Mme VAILLANT** – Précise en effet, que la Ville a cédé en 2009, par délibération du Conseil Municipal pour un euro symbolique, 7 hectares de terrains au Conservatoire du Littoral. Elle précise également, que le PLU réglemente l'urbanisation des terrains restant. Quelques permis sont déjà accordés pour des petites constructions.

#### **Déroulement de la réunion**

- \* **M BIOLAY** – Fait remarquer qu'aucun ordre du jour n'a été envoyé ni mis à disposition ce jour et il en est de même des fiches sur l'état d'avancement des actions. Il souhaite qu'un ordre du jour soit envoyé à tous les participants pour la prochaine réunion et qu'un document informatif sur l'Agenda 21 lui soit fourni pour la prochaine réunion.

#### **Utilisation de plantes moins gourmandes en eau**

- \* **Mme LOCQUES** – Demande si la Ville envisage d'utiliser des plantes moins gourmandes en eau.
- \* **M PERALDI** – Répond que les plantations arbustives sont remplacées par des plantes moins gourmandes en eau. Des essais de différentes plantes couvre sols ont été réalisés. Une plante, le kikuyu, a été choisie et il espère pouvoir développer son utilisation dans les espaces verts de la Ville. Cependant, on ne peut pas dépasser 80% des espaces verts ainsi plantés. Le 20% restant doit être « de prestige » (gazon, fleurs annuelles) notamment pour la Croisette.
- \* **M BIOLAY** – Pense que la consommation d'eau de la Ville, son coût et son usage sont des indicateurs à retenir.
- \* **M JOSSE** – Explique que le plus gros consommateur d'eau de la Ville sont les espaces verts. Il précise que la consommation d'eau de la ville est de 800 000 m<sup>3</sup> par an.
- \* **Mme VAILLANT** – Explique que des compteurs individualisés remplaceront à terme les compteurs actuels afin de mieux gérer la consommation d'eau par type de lieu. Elle précise que l'objectif de la ville est de trouver un juste milieu entre l'économie financière et l'esthétisme.

#### **Esthétisme massifs floraux de la ville**

- \* **M ANTONIOLI** – Souligne la diminution de qualité des massifs cette année par rapport à celle d'il y a 3 ans.
- \* **M PERALDI** – Explique que la Ville participe au concours villes fleuries (Cannes possède les 4 fleurs) tous les 3 ans. Pendant les périodes intermédiaires, la Ville réalise des essais qui sont plus ou moins réussis selon les années. L'objectif étant de réaliser des essais afin de diversifier les présentations.

#### **Jardins familiaux**

- \* **Mme VAILLANT** – Explique qu'à part les 22 parcelles de jardins familiaux indiquées, il en existe d'autres gérées par des partenaires (bailleurs sociaux, jardins à vivre, jardins partagés...).
- \* **Mme BONA** – S'enquiert sur l'état d'avancement du projet de construction de jardins familiaux rue des Vosges.
- \* **M CHEVALIER** – Indique qu'un permis de construire a été délivré au bailleur social qui devra les mettre en place.

#### **Tri des déchets**

- \* **M ANTONIOLI** – Souligne qu'il y a un oubli concernant le tri : les kiosques situés sur les allées de la Liberté n'y participent pas. Par ailleurs, il n'y a pas de collecte de verre mise en place dans les grands immeubles.
- \* **M LIANGE** – Indique qu'une sensibilisation doit être faite auprès des différents acteurs du tri. Par ailleurs, la récupération du verre dans les points de collecte actuels coûte très cher à la

collectivité. La Ville ne peut pas se permettre d'élargir leur nombre. De plus, il y a des contraintes techniques et budgétaires liées à la collecte dans les immeubles privés : conventions avec les copropriétaires, hauteur des camions par rapport à l'espace disponible, etc. La difficulté réside également sur le fait que lors des dernières caractérisations, le taux de refus s'élevait à 85% dans les quartiers commerçants : il est donc difficilement acceptable de collecter à la fois les particuliers et les professionnels.

\* **M KOLMER** – Indique que 75% d'avancement de l'action concernant le tri ne signifie pas un avancement du tri de 75% : il est donc utile de mettre en avant cette différence.

\* **M LIANGE** – Signale qu'uniquement 300 foyers cannois sont inscrits à la déchetterie. Son service ne peut pas, du point de vue budgétaire, mettre en place une collecte en porte-à-porte.

\* **Mme VAILLANT** – Précise qu'il est très important, afin d'encourager le tri sélectif, d'indiquer quel est l'usage final des matériaux collectés : par exemple 670 canettes = 1 vélo.

### **Tri du verre**

\* **M ANTONIOLI** – Souhaite savoir si le SIVADES peut trier le verre parmi les ordures ménagères dans le centre de tri.

\* **Mlle HUGON** – Répond que ceci n'est pas possible pour des raisons de sécurité.

\* **M BIOLAY** – Demande si le coût de récupération du verre n'est pas compensé par le profit issu de sa vente.

\* **M LIANGE** – Répond que ce n'est pas le cas.

### **Déchets verts (repas et végétaux)**

\* **Mme BONA** – Remarque que les petits jardins génèrent beaucoup de déchets verts qu'il faudrait récupérer. Elle précise qu'à Auribeau sur Siagne, une collecte en porte-à-porte est mise en place une fois par semaine. La réponse que lui a été faite à ce sujet est que ceci coûte trop cher.

\* **Mme VAILLANT** – Précise que la ville a fait le choix d'une mise en place de composteur individuel.

\* **M ANTONIOLI** – Suggère de lancer un appel d'offre pour retenir une société qui ramasserait les déchets verts et putrescibles auprès des restaurateurs et des particuliers. Il précise que cela se fait dans le Var et en Italie.

\* **Mlle HUGON** – Souligne qu'il s'agit là d'une bonne idée. Elle met en avant que le projet de Centre de Valorisation Organique sur ordures ménagères brutes du SIVADES verra bientôt le jour. Les déchets récupérés seront valorisés en compost.

### **Boues de station d'épuration**

Il est demandé quel sera le devenir des boues issues de la station d'épuration des eaux usées de Cannes.

\* **M GALAUP** – Indique qu'elles seront séchées et valorisées en engrais organique (pour un gisement estimé à 10% en sortie de station).

\* **M ANTIONOLI** – Demande si leur teneur en métaux lourds pourrait poser problèmes pour leur valorisation.

\* **M GALAUP** – Informe que les études faites à ce jour permettent d'envisager cette valorisation pour les boues de la future station d'épuration. Cependant, il faudra attendre 2 années de procédures pour obtenir l'homologation des boues de déchet en compost.

### **Cartographie du bruit**

\* **Mme VAILLANT** – Concernant la cartographie du bruit, elle précise qu'en face de chaque point noir du bruit la Ville souhaite mettre en place des solutions. Elle précise que deux actions seront lancées : l'OPATB à La Bocca et le TCSP sur Carnot.

### **Ramassage des déchets en mer**

\* **M ANTONIOLI** – Indique que cet été l’opération de ramassage des déchets des bateaux n’a pas eu lieu. Il précise qu’en renouvelant le marché, on met en avant les îles. Il souligne également que le marché ne fut pas passé et ce, malgré les propos tenus par la ville.

\* **M LIANGE** – Indique que ce marché ne sera pas renouvelé puisque la Ville a choisi de privilégier la sensibilisation des plaisanciers. D’autre part, il existe le SIPLOP qui collecte les déchets flottant dans l’eau. Il précise que le marché fut passé 3 fois, que les obligations réglementaires liées à la publication dans la presse furent respectées en fonction du montant fixé. Il souligne qu’aucune réponse reçue ne correspondait aux critères demandés. Il souligne que les agents du service Médiation Cadre de Vie mèneront l’an prochain des actions de sensibilisation auprès des plaisanciers.

\* **Mlle SALICHON** – Indique que lors de l’opération de ramassage des déchets sur les bateaux l’année dernière, très peu de déchets ont été collectés (environ 20 sacs par jour). De plus, ces sacs provenaient pour la plupart de bateaux sortis à la journée qui pourraient les ramener à port. Du point de vue écologique il n’est pas souhaitable de renouveler cette opération.

\* **M KOLMER** – Approuve Mlle SALICHON et pense qu’il faut donner la priorité à la responsabilisation des citoyens.

### **Habitat exemplaire**

\* **M KOLMER** – Indique que 80% des immeubles cannois sont équipés de simple vitrage. Le passage en double vitrage pourrait générer des économies d’énergie considérables. Il précise qu’il pourrait être intéressant d’inciter les copropriétaires à installer du double vitrage.

\* **M JOSSE** – Indique que ceci est l’objectif de l’opération OPATB à la Bocca.

\* **Mme LAGARDE** – Informe que l’opération OPATB a été conçue à l’origine pour réaliser des économies d’énergie au vue de la dépendance énergétique de notre département.

### **Moustiques**

\* **M BONA** – Souhaite résoudre le problème des invasions estivales de moustiques tigres notamment.

\* **Mme VAILLANT** – Propose de traiter ce sujet par la suite afin de pouvoir finaliser la révision de toutes les actions de l’Agenda 21.

### **Quartier Prado-République**

\* **M DATAREVILLE** – Remarque que les travaux de Prado République n’ont pas bénéficié d’assez de concertation avec les riverains.

\* **M CHEVALIER et Mme VAILLANT** – Lui répondent que Monsieur Le Député - Maire est informé de ce problème et souhaite y apporter des solutions.

### **Energie**

\* **Mme LOQUES** – Demande si le flyer de présentation des différentes techniques énergétiques est transmis.

\* **M JOSSE** – Précise que des documents d’information sont mis à la disposition des usagers (plaquette de l’EIE, guide ADEME sur Construire Autrement et Rénover sans se tromper).

## **CONCLUSION**

\* **M CAME** – Rappelle les dates des prochains ateliers et remercie tous les présents d’être venus :

Le 14 janvier, à 19 heures. Thème : Se déplacer autrement

Le 1er mars, à 19 heures. Thème : Accroître les solidarités

Le 26 avril, à 19 heures. Thème : Construire une ville pour tous

Le 3 juin, à 19 heures. Thème : Etre exemplaires ensemble

\* **M LIANGE** – Rappelle que des propositions peuvent être faites par le biais de l'adresse mail [forumcannes21@ville-cannes.fr](mailto:forumcannes21@ville-cannes.fr). Par ailleurs, un compte-rendu de cette réunion sera réalisé et envoyé à tous les présents. Ce compte-rendu pourra également être consulté sur le site internet de la Ville.

## **PROCHAINE REUNION**

Le **mardi 14 janvier 2010 à 14 heures** dans la salle du Conseil Municipal.